



# FORMATION B.P.J.E.P.S.

## Brevet Professionnel

### de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport

Diplôme du Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et de la Vie Associative

Homologué de niveau IV (Registre National des Certifications Professionnelles)

### Spécialité "Animation sociale"

**Du 16 JANVIER 2012 au 11 DECEMBRE 2012**

1232 HEURES

567 HEURES EN CENTRE DE FORMATION (à PARIS XX<sup>ème</sup>) ET 665 HEURES EN ENTREPRISE

en alternance (8 jours /mois en centre de formation)

Habilitation Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale

L'ensemble de la formation en centre se réalisera à la MJC des Hauts de Belleville – Paris XXème

## OBJECTIF DE FORMATION

Former des professionnels de l'animation s'appuyant sur l'accompagnement de démarches individuelles et collectives dans le développement d'un projet d'animation sociale.

## COMPETENCES VISEES PAR LA FORMATION

↳ LA FORMATION EN CENTRE ET EN ENTREPRISE, S'ORGANISE AUTOUR DE 10 UNITES CAPITALISABLES (UC) ET 1 UNITE CAPITALISABLE COMPLEMENTAIRE (UCC), QUI DEVRONT PERMETTRE AUX STAGIAIRES DE :

- ✓ UC1 : Communiquer dans les situations de la vie professionnelle,
  - ✓ UC2 : Prendre en compte les caractéristiques des publics pour préparer une action éducative,
  - ✓ UC3 : Préparer un projet ainsi que son évaluation,
  - ✓ UC4 : Participer au fonctionnement de la structure,
  - ✓ UC5 : Préparer une action d'animation visant l'expression et le développement de la relation sociale, l'insertion sociale ou le maintien de l'autonomie de la personne,
  - ✓ UC6 : Encadrer un groupe dans le cadre d'une action d'animation visant l'expression et le développement de la relation sociale, l'insertion sociale ou le maintien de l'autonomie de la personne,
  - ✓ UC7 : Mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite d'une action d'animation visant l'expression et le développement de la relation sociale, l'insertion sociale ou le maintien de l'autonomie de la personne,
  - ✓ UC8 : Conduire une action d'animation visant l'expression et le développement de la relation sociale, l'insertion sociale ou le maintien de l'autonomie de la personne,
  - ✓ UC9 : Maîtriser les conduites professionnelles nécessaires à la mise en œuvre d'une action d'animation visant l'expression et le développement de la relation sociale, l'insertion sociale ou le maintien de l'autonomie de la personne,
  - ✓ UC10 : Accompagner une démarche individuelle et collective de développement d'un projet d'animation sociale : de la création à la valorisation,
  - ✓ UCC : Diriger un séjour de vacances ou un accueil de loisirs,
- Unité Capitalisable Complémentaire : « direction d'un séjour de vacances ou d'un accueil de loisirs »

↳ CETTE FORMATION EST EGALEMENT ACCESSIBLE PAR LA VOIE DE LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE (V.A.E) : pour tout renseignement ou demande de V.A.E, veuillez consulter les services de votre Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports.

Institut de Formation à l'Animation (I.F.A.)

168 bis rue Cardinet - 75017 PARIS

☎ 01 44 85 29 80 - 📠 01 44 85 29 88

Email : institut.formation.animation@wanadoo.fr

Formation Professionnelle : 11.75.04550.75

Association Agréée Jeunesse et Sports : 75.870

SIRET : 309 552 198 00017 - APE/NAF : 804 C



Fonds Social Européen



T. S.V.P. ↘

*institut de formation*

*de l'animation*

## CONDITIONS D'ACCÈS À LA FORMATION

---

### Exigences préalables

- ♦ Etre **titulaire d'une des qualifications** suivantes :
  - BAPAAT (Brevet d'Aptitude Professionnel d'Assistant Animateur Technicien),
  - DEAVS (Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale),
  - DPAS (Diplôme Professionnel d'Aide Soignant),
  - DAMP (Diplôme d'Aide Médico-psychologique),
  - CAP Petite Enfance,
  - BEP Carrières sanitaires et sociales,
  - BEPA Services aux personnes
- ♦ ou bien avoir une expérience **bénévole et/ou professionnelle de 6 mois minimum en matière d'animation.**
  
- ♦ Présenter un **dossier** comportant **obligatoirement** :
  - un récapitulatif des expériences bénévoles et/ou professionnelles en matière d'animation,
  - une lettre présentant ses motivations pour le métier d'animateur social.Ce dossier devra être joint au dossier de candidature.
  
- ♦ Etre à la recherche d'une structure permettant de réaliser la formation en entreprise.

### Sélections

- ① Examen des dossiers de candidature
  - ② Présence à une réunion d'information collective
  - ③ Une épreuve écrite
  - ④ Entretien oral
- } **de septembre à décembre 2011**  
(sur convocation)

## FINANCEMENT DE LA FORMATION

---

### ① SI VOUS ETES SALARIÉ-E

**6 100 €**

- En Congé Individuel de Formation (CIF)
- En Formation Continue financée par l'employeur (Plan de Formation ou Période de Professionnalisation)
- En Contrat de Professionnalisation le coût de formation et la rémunération sont pris en charge par l'employeur

### ② AUTRES FINANCEMENTS

**4 490 €**

- Financement pour les demandeurs d'emploi par le dispositif « Chéquier Qualifiant » : se renseigner auprès de Pôle Emploi ou de la Mission Locale
- Cofinancement : vous pouvez vous renseigner selon votre situation auprès de Pôle Emploi, de la Mission Locale, de la Caisse d'Allocation Familiale, du Conseil Général, de votre Caisse de Retraite, du Centre d'Action Sociale, de la Maison de l'Emploi ou du P.L.I.E de votre commune...
- Financement Individuel

### ③ SI VOUS AVEZ ENTRE 18 ET 25 ANS

**4 490 €**

- Financement possible également par le dispositif « Fond d'Aide aux Jeunes » et autres dispositifs 18-25 ans : se renseigner auprès de la Mission Locale et/ou Pôle Emploi

## VALIDATION DE LA FORMATION

---

Le **Brevet Professionnel de la Jeunesse**, de l'Éducation Populaire et du Sport "Animation Sociale" est délivré par la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale. Le titulaire de ce B.P. J.E.P.S. et de l'UCC « direction d'un séjour de vacances ou d'un accueil de loisirs » est autorisé à exercer les fonctions de Directeur de Séjour de Vacances et d'Accueil de Loisirs Sans Hébergement..

**INSTITUT DE FORMATION A L'ANIMATION**  
168 bis rue Cardinet - 75017 PARIS  
Tél. : 01 44 85 29 80 - Fax : 01 44 85 29 88  
Email : [institut.formation.animation@wanadoo.fr](mailto:institut.formation.animation@wanadoo.fr)  
Site : [www.formation-animation-ifa.fr](http://www.formation-animation-ifa.fr)  
Formation Professionnelle n° 11.75.04550.75  
Association Agréée Jeunesse et Sports n° 75.870

*de l'animation*